



Relancer la convergence dans l'Union européenne

António Costa, Premier Ministre de la République portugaise

Bruxelles, 19 octobre 2017

Monsieur le Commissaire, mon cher Pierre,
Madame Ann Mettler,
Messieurs les Directeurs-généraux,
Mesdames et Messieurs,

Je commence par remercier l'invitation à participer à cette conférence et féliciter ses organisateurs pour l'opportunité du débat qui a lieu ici aujourd'hui autour de ce thème central pour l'Union européenne qu'est celui de la convergence.

1. L'Europe ne pourra avoir d'avenir solide sans une convergence renforcée. C'est là une des attentes les plus fréquemment exprimées par nos citoyens et un des défis majeurs de notre projet d'intégration européenne qui reste à accomplir.

Depuis le Traité de Rome que la Communauté Economique européenne a pour objectif « de renforcer



l'unité [des] économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées », ce qui revient à dire renforcer la convergence réelle ente les économies.

Au début de cette année, pour les soixante ans du Traité de Rome, nous avons renouvelé cet engagement à œuvrer pour une Europe sociale qui, en s'appuyant sur une croissance durable, favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence.

Pour atteindre la convergence, il nous faut une approche novatrice - capable de la réinventer, comme nous propose cette conférence -, et pragmatique, qui nous permette non seulement d'y aboutir, mais surtout de l'inscrire dans la durée. Et cela exigera, à la fois, une forte volonté nationale réformatrice et un cadre européen amical à sa mise en œuvre.

Tout comme la réponse aux défis majeurs auxquels l'Europe doit faire face, cette approche doit résister à la tentation de la révision des traités – le Traité de



Lisbonne contient la flexibilité nécessaire pour accomplir ce que nous proposons en matière de convergence économique et sociale. Ensuite, elle doit éviter les inextricables débats institutionnels et se concentrer sur notre véritable objectif qui est la réponse aux attentes de nos citoyens. Troisième tentation à éviter: nous laisser paralyser par l'hétérogénéité naturelle des visions nationales sur l'avenir de l'Europe ou porter atteinte au respect pour la pluralité de ces visions. Finalement, elle doit éviter toute fuite en avant, qui consiste à idéaliser de nouvelles missions sans consolider ce que nous avons déjà acquis.

Avançons donc dans le chemin de la convergence, avançons unis et dans le respect pour la volonté démocratique de nos citoyens. L'occasion et le besoin de donner à l'Europe un nouvel élan politique sont là, comme nous l'ont récemment rappelé les Présidents Juncker et Tusk, la chancelière Angela Merkel ou le Président Emmanuel Macron.

2. La convergence occupe une place centrale dans ce nouvel élan politique. Et, pour la relancer, il nous faut



compléter l'Union Économique et Monétaire. D'abord, parce qu'il s'agit de consolider le projet le plus exigeant et prometteur que nous avons créé. Sans compléter l'Union Economique et Monétaire, nous n'aurons pas les bases solides pour bâtir l'Europe de l'avenir. Ensuite, parce que, tant qu'elle ne sera pas conclue, l'Union Economique et Monétaire continuera à alimenter les divergences entre Etats-membres, rendant l'ensemble de ses membres plus fragiles et plus exposés à des crises futures.

Le septième Rapport de la Commission sur la Cohésion Economique, Sociale et Territoriale, publié il y a deux semaines, confirme que, depuis la création de l'Euro, certains pays [le Portugal, l'Italie], mais aussi des régions à l'intérieur de nombreux pays, divergent face à la moyenne de l'Union européenne. Ce processus de divergence a été accentué par la crise économique et financière internationale qui a débuté en deux-mille huit (2008). Celle-ci a, en effet, exposé les dysfonctionnements structurels de l'UEM.

Il est vrai que nous sommes aujourd'hui mieux préparés pour répondre à de nouvelles crises, que la



BCE a contribué de façon inestimable à sauver l'Euro et que tous les pays de la zone euro ont repris le chemin de la croissance et de la création d'emploi.

Mais les fragilités originaires de l'UEM restent, en large mesure, à résoudre. Nous ne pouvons pas continuer à nier ce que la science économique a depuis longtemps consolidé sur l'optimisation des zones monétaires. Les conditions de succès d'une monnaie unique ne sont pas encore réunies dans l'Union européenne. Nous devons y travailler maintenant, si nous ne voulons pas avoir à regretter de ne pas avoir prévenu une nouvelle crise.

L'Union a pris des mesures pour réduire les risques dans le système bancaire. Beaucoup de pays, y compris le Portugal, ont réussi à stabiliser leurs systèmes. Mais l'union bancaire reste à conclure, par la mise en œuvre d'un régime européen de garantie des dépôts et par le soutien financier du Fonds de Résolution Unique.

Il nous faut également des mécanismes efficaces pour faire face aux chocs, soit par la progressive



transformation du Mécanisme européen de Stabilité en un véritable Fonds Monétaire européen – comme par exemple a récemment défendu le ministre Schäuble – soit par des stabilisateurs automatiques – dont l'exemple le plus couramment avancé est celui d'une assurance chômage européenne.

Mais soyons clairs: la convergence est le vrai stabilisateur de la zone Euro dans la durée.

Là devrait reposer la raison d'être d'une capacité budgétaire de la zone euro. Toute Union monétaire avec un certain degré d'intégration dispose d'une capacité budgétaire fondée sur des ressources propres. Le Rapport Monti contient, à ce sujet, des propositions intéressantes.

Nous ne pouvons pas continuer à envisager la zone euro comme un ensemble d'économies en compétition entre elles. Nous devons la considérer comme un espace intégré dont la prospérité et la cohésion profitent à tous ses membres. La valeur ajoutée de l'ensemble dépend du succès de tous et de chacun.



Il ne s'agit pas de créer une union de transferts pour financer les inefficacités nationales et perpétuer les blocages structurels des États-Membres. Au contraire, il s'agit de créer des mécanismes pour les surmonter.

C'est pourquoi ce mécanisme de convergence doit reposer sur une base contractuelle, afin de mettre en œuvre des réformes conçues à la mesure de chaque pays, en fonction de ses blocages structurels spécifiques.

Ces réformes permettront d'augmenter le potentiel de croissance des économies de la zone euro, avec des objectifs quantifiés et des délais, dont l'exécution conditionne le transfert graduel des tranches de financement.

Nous donnerions ainsi de la cohérence et de la consistance au Semestre Européen en assurant non seulement l'indispensable contrôle de la discipline budgétaire mais aussi en le dotant d'instruments financiers pour l'exécution des Recommandations Spécifiques par Pays, consolidées dans les Programmes Nationaux de Réformes.



Une zone euro réformée et complète impliquera, bien entendu, de nouvelles solutions institutionnelles qui devront préserver la cohérence institutionnelle de l'Union Européenne dans laquelle la Commission et le Parlement jouent un rôle irremplaçable. Dans ce cadre, nous envisageons avec naturalité que le Commissaire chargé des Affaires Économiques soit aussi le Président de l'Eurogroupe, en suivant l'exemple qui a déjà fait ses preuves dans le domaine de la politique extérieure.

3. Le débat sur la réforme de la zone euro doit s'articuler avec la préparation de la stratégie économique de l'Union pour les années à venir. Cette stratégie doit avoir pour objectif central le développement durable et la création d'emploi digne. Le prochain cadre financier est un instrument décisif pour atteindre ces objectifs.

La négociation de ce nouveau cadre s'insère dans un contexte d'exigence accrue du fait du *Brexit*, et de la nécessité de répondre, parallèlement à la poursuite des politiques traditionnelles, aux nouvelles priorités dans



les domaines de la transition énergétique, l'économie circulaire, la société numérique, les migrations, la défense et la Sécurité.

Ne rendons pas notre tâche impossible en nous imposant, d'ores et déjà, un seuil arbitraire qui pourrait se révéler insuffisant face à toutes les ambitions de nos citoyens vis-à-vis de notre Union et de nos responsabilités communes face aux défis de la mondialisation, des changements climatiques et aux menaces qui nous entourent.

Là aussi, il nous faut une approche novatrice et pragmatique et, comme le souligne le document de la Commission sur l'avenir des finances de l'Union, maintenir le *statu quo* n'est pas une option.

Le prochain Cadre doit être conçu de façon à éviter qu'il n'accentue les asymétries ; au contraire, il doit contenir des mécanismes qui permettent de les corriger, constituant ainsi un instrument central de soutien à la convergence.



Nos politiques traditionnelles - la Politique Agricole Commune, comme la Politique de Cohésion - doivent aussi s'adapter aux nouvelles réalités des sociétés européennes et évoluer pour mieux répondre à leurs principaux bénéficiaires : les citoyens. La PAC évolue déjà dans le sens d'un plus fort engagement agro-environnemental. La Politique de Cohésion doit évoluer, elle aussi, pour combiner cohésion territoriale et une cohésion plus centrée sur les défis démographiques, du marché du travail et de l'inclusion citoyens, par le biais d'un rapport plus étroit au pilier social.

Mais les nouvelles politiques, notamment dans le domaine de la sécurité et de la défense, doivent, elles aussi, intégrer l'objectif de la convergence, en assurant la participation de tous les États membres aux opportunités dans les domaines de la Recherche et de la politique industrielle, renforçant ainsi la compétitivité de ceux qui doivent faire un plus grand effort de rattrapage.



La convergence réelle doit dorénavant constituer un critère-clé pour mesurer la valeur-ajoutée européenne dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel.

Mesdames et Messieurs,

4. Ma conviction quant à l'urgence de la réforme de l'Union Economique et Monétaire et à la création d'une nouvelle génération de politiques de convergence repose sur l'expérience portugaise.

Notre parcours de récupération économique est la preuve qu'il est possible de respecter les règles budgétaires et, en même temps, de mettre en œuvre des mesures économiques de promotion de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Il est également la preuve que la démocratie dans la zone euro n'a pas été remplacée par une pensée unique omnipotente.

Aujourd'hui, nous sommes sur une trajectoire de consolidation des finances publiques, de contrôle et de réduction soutenable du déficit et de la dette, et de stabilisation du système financier. Et, plus important



encore, avec une réduction prononcée et durable du chômage.

Grâce à notre croissance supérieure à la moyenne européenne, nous avons renoué avec le processus de convergence réelle avec l'Europe. Nous avons l'ambition que ce soit le début d'une décennie de convergence, en assurant la compétitivité extérieure de notre économie et la cohésion interne de notre société.

Mais nous pouvons faire encore mieux avec un encadrement macroéconomique de la zone euro qui soit plus ami de la convergence. C'est pourquoi nous défendons la conclusion de l'Union Economique et Monétaire et une nouvelle génération de politiques de convergence.

Mesdames et Messieurs,

5. Trouvons, avec pragmatisme, des solutions qui bénéficient l'intérêt général et rompent avec



l'affrontement stérile et infondé entre le nord et le sud, l'est et l'ouest, grands et petits, plus riches et plus pauvres.

Une des plus grandes richesses de l'Union européenne résulte de notre diversité et de la façon dont nous avons su lui répondre, au long de plus de soixante ans d'intégration et d'élargissements successifs.

C'est là la clé du succès européen: respecter, préserver et intégrer la diversité qui nous enrichit et corriger, par le biais de la convergence, les asymétries qui nous rendent plus pauvres. Reprenons donc le chemin de la collégialité, de la convergence et de la cohésion. L'avenir de notre Europe comme espace de paix, de démocratie et de prospérité nous l'exige.

Merci.